



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

géothermie

Question écrite n° 78278

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'utilisation de l'énergie géothermique en France. En effet, selon un rapport publié le 7 avril 2015 par l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'énergie géothermique offrirait de grandes opportunités. À l'échelle mondiale, 38 pays recourent à l'énergie géothermique directement dans la production agricole et 24 pays l'exploitent pour générer de l'électricité. La France fait partie des Nations qui utilisent cette énergie. Elle souhaiterait donc savoir quelles sont les intentions du Gouvernement quant à l'éventuel développement de son exploitation.

Texte de la réponse

La France est précurseur sur la valorisation de la géothermie et tient une position de premier plan dans le monde grâce notamment à son exploitation via des réseaux de chaleur. J'entends poursuivre ce développement car la géothermie est une énergie renouvelable qui n'est pas intermittente et peut être exploitée directement via les pompes à chaleur, les réseaux de chaleur ou pour produire de l'électricité. Dans le cadre plus large de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), le Fonds Chaleur qui soutient les investissements dans la géothermie, va être doublé. Ce fonds a contribué et contribue beaucoup pour le développement de la géothermie sur notre territoire national. La ministre chargée de l'environnement inaugura le 7 juin, le projet ECOGI, « exploitation de la chaleur d'origine géothermale pour l'industrie », qui contribue à réduire les émissions de CO₂ à hauteur de 39000 tCO₂/an du site industriel d'agro-transformation de Beinheim exploité par la société Roquette. La volonté politique est bien là et les outils existent. Au-delà de notre territoire national, en marge de la COP21, la ministre chargée de l'environnement a lancé avec l'Islande qui a largement contribué au rapport des Nations Unies, l'alliance géothermique mondiale (Global Geothermal Alliance – GGA). Cette Alliance a pour vocation de catalyser les efforts à l'échelon international pour, en particulier, assurer le doublement de la production de chaleur issue des sources géothermales d'ici à 2030.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78278

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2949

Réponse publiée au JO le : [11 octobre 2016](#), page 8346